



AMBASSADE DE FRANCE EN ARGENTINE

Pôle régional agricole de Brasilia

19 mars 2020

Mesures et impacts de la pandémie de coronavirus Covid-19

--- Spécificités des secteurs agricole, agroalimentaire et pêche en Argentine

Résumé

97 cas et deux décès au 18 mars, mais un état précis de la situation difficile à évaluer en raison d'un faible nombre de tests réalisés.

Le gouvernement a mis en place des mesures de restriction de vols, d'entrée d'étrangers non-résidents et de suspension de tous les transports en commun dans le pays du 20 au 25 mars.

Absence de restrictions à la circulation des marchandises à l'exception de celles arrivant par la voie terrestre avec un conducteur étranger non-résident.

Le gouvernement a annoncé le 17 mars un paquet d'assistance financière d'environ 5 Mds€. Néanmoins, la restructuration de la dette du pays prend du retard et le risque pays atteint désormais un niveau supérieur à celui qui était atteint en novembre 2001, juste avant le défaut.

Contexte général

Au 18 mars, un total de **97 cas** a été confirmé. 44 sont localisés dans la ville de Buenos Aires, 23 dans le reste de la province de Buenos Aires, 12 dans le Chaco, 6 dans la province de Cordoba, 3 dans celle d'Entre Rios, 2 dans la Terre de Feu, 2 dans celle de Rio Negro. Un seul cas est recensé dans chacune des provinces suivantes : San Luis, Santa Fe, Jujuy, Salta et Santa Cruz. Deux morts des suites de la maladie ont été recensés. Un homme de 67 ans et un homme de 61 ans. A ce jour, la majorité des cas recensés sont importés. Des centaines de cas suspects seraient en cours d'analyse.

Le gouvernement a annoncé la construction de 8 modules hospitaliers dans différentes provinces afin d'augmenter de 560 places la capacité en lits d'accueil et de soins.

Afin de diminuer la circulation du virus, **cinq provinces ont décidé de fermer leurs frontières** : Santa Fe, Terre de Feu, Mendoza, Chaco et Santiago del Estero. De plus, dans la province du Chaco, le gouverneur a mis en place une quarantaine obligatoire à partir du 18 mars avec restriction de mouvements des citoyens et contrôles policiers pour s'assurer du respect de la mesure.

Restrictions aux frontières pour les personnes

Bien que l'état précis de la situation soit difficile à évaluer en raison d'une politique de tests très modeste l'Argentine a d'ores et déjà pris les mesures suivantes face à l'épidémie de COVID-19 :

- **suspension pour 30 jours à compter du 13 mars des vols en provenance de l'UE**, de l'espace Schengen, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de Chine, du Japon, de Corée du Sud, d'Iran, du Chili et du Brésil ;
- **mise en quarantaine pour 14 jours des passagers** arrivés dans les 14 derniers jours en provenance des pays supra (dont la France), sous peine d'amendes, voire de prison ;
- **fermeture des frontières pour 15 jours** à compter du 16 mars, sauf pour les Argentins et les résidents ;
- **suspension de tous les transports en commun intérieurs (avions, trains, bus) du 20 au 25 mars** (afin d'éviter les déplacements pendant le week-end prolongé en Argentine).

Pour tout complément, consulter la [foire aux questions](#) de l'ambassade de France en Argentine et la [fiche de conseil aux voyageurs](#). De plus, une [cellule téléphonique](#) spécifique a été mise en place.

Circulation des marchandises

Aucune mesure de restrictions ou de contrôles spécifiques prises par les autorités argentine à l'encontre des importations ou exportations de marchandises.



AMBASSADE DE FRANCE EN ARGENTINE

Pôle régional agricole de Brasilia

19 mars 2020

Aucune difficulté logistique spécifique signalée.

Il est à noter que la **fermeture des frontières argentines jusqu'au 31 mars pour les étrangers non-résidents** est susceptible de bloquer les importations par la voie terrestre.

Problématiques spécifiques à certaines filières agricoles

Aucune problématique spécifique signalée à ce jour.

Mesures transversales de soutien à l'économie

Le gouvernement a annoncé plusieurs mesures pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie argentine. Il s'agit d'un **paquet d'assistance financière d'environ 5 Mds€** qui doit impliquer le secteur financier privé (des mesures de la banque centrale devraient venir dans les prochains jours).

- **Facilités exceptionnelles de crédit** pour un total d'environ 4,5 Mds€ à bas taux (26% annuels pour un taux directeur à 38%) qui seraient mises en place par les banques argentines sur la base d'une régulation de la banque centrale pour donner de la liquidité aux entreprises, afin de financer les salaires et les capacités productives.
- Facilités de crédit spécifiques pour **soutenir la production** de produits alimentaires, médicaux et d'hygiène et les solutions de télétravail (360 M€), ainsi que le secteur industriel (43 M€).
- **Contrôle des prix renforcé** sur certains produits alimentaires et d'hygiène pendant 30 jours (sur la base de prix de référence au 6 mars).
- Allocation supplémentaire d'environ 1,4 Md€ au budget d'investissements publics.
- Réactivation du programme de **soutien à la consommation** « Ahora 12 » (paiement en plusieurs tranches à taux subventionnés), ciblé sur les achats en ligne.
- **Contrôle des exportations d'équipements et produits médicaux**, pour prioriser les besoins domestiques.
- **Report du paiement d'impôt** pour les PME.
- Participation de l'Etat aux **charges patronales** pour certaines entreprises en situation critique.
- Paiement de **primes exceptionnelles** d'environ 43 € aux personnes percevant la retraite minimale et aux bénéficiaires de l'allocation universelle par enfant.

Par ailleurs, le processus de restructuration de la dette argentine qui était engagé est mis à mal. Certains experts indiquent que le gouvernement envisagerait désormais de présenter son offre aux créanciers au cours de la première semaine d'avril, avec retard d'un mois par rapport au calendrier initial. Cette nouvelle, additionnée de l'incertitude ambiante sur les marchés financiers joue en défaveur de l'Argentine dont les titres s'échangent à des parités avoisinant les 30% de leur valeur faciale. Le risque pays dépasse les 3500 points, un niveau supérieur à celui de novembre 2001, juste avant le défaut.

Mesures spécifiques de soutien au secteur agricole et agroalimentaire

Aucune mesure spécifique annoncée, mais certaines mesures (contrôle des prix, soutien à la consommation) touchent notamment le secteur de l'alimentation.

Mesures spécifiques de soutien au secteur de la pêche

Aucune mesure spécifique annoncée.

Mesures spécifiques de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire

Aucune mesure spécifique annoncée.

Mesures de gestion de la main-d'œuvre

Aucune mesure spécifique de type prêt de personnel, formations, etc...